

Projet pédagogique



Vacances d'hiver

Du 6 au 17 Février 2023



3 ans - 13 ans



Un espace éducatif entre l'école et la famille

«Deviens le changement que tu veux voir opérer en l'autre» Gandhi



LA Maison Pop'
11 avenue de la gare
17130 MONTENDRE
05 46 70 43 67



1. La méthodologie de construction du projet pédagogique

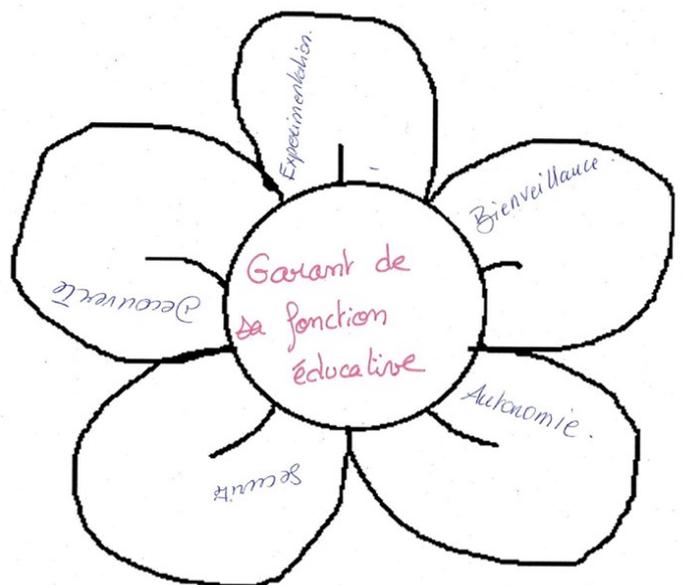
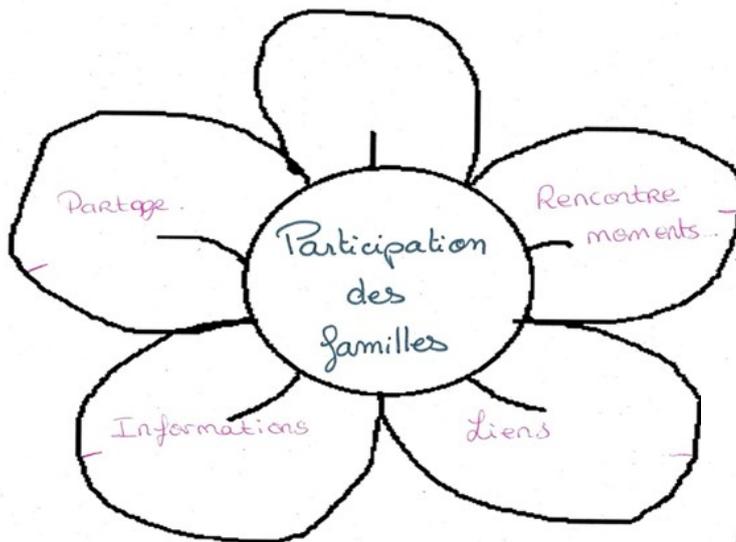
Comment s'est déroulée la préparation du projet pédagogique ?

Une démarche collective a été mise en place afin d'établir les objectifs pédagogiques, ainsi que les moyens déployés. L'équipe d'animation a travaillé durant la réunion de préparation qui a eu lieu le samedi 28 janvier 2023.

Afin que chacun puisse se saisir des objectifs du projet éducatif, nous avons travaillé avec l'outil « de la fleur au bouquet », qui nous a permis de définir deux objectifs qui ont du sens pour chaque membre de l'équipe.

Afin de libérer les idées, et que chacun puisse s'exprimer, les animatrices avaient 3 fleurs chacune, une par objectif éducatif inscrit en leur centre. La consigne fut d'inscrire un mot par pétale, en lien avec ce que nous évoquait l'objectif inscrit. Ensuite nous avons restitué sur le tableau de l'accueil de loisirs, afin de voir si des mots étaient communs, et lesquels ressortaient. Puis à partir de ces mots nous avons écrit chaque objectif..

Renforcer les échanges avec les familles.



Nous avons ensuite établi ensemble les moyens qui vont nous permettre d'atteindre ces objectifs. Puis, nous avons repris la fiche du rythme de la journée existante et nous l'avons modifiée, afin d'être au plus près de la réalité, de respecter et s'adapter au rythme des enfants.

Le lien avec le projet éducatif

En partant du projet éducatif, l'équipe a fait émerger deux objectifs à suivre pour la période des vacances d'hiver :

- 1 impulser une plus grande autonomie des enfants, au quotidien et lors des temps d'activités dans un cadre sécurisant et bienveillant, qui prendra en compte le rythme de chacun.

- 2 favoriser des échanges de qualité avec les familles. Notre souhait est de permettre des échanges qualitatifs entre les animatrices et les parents. L'échange d'informations au sujet des enfants est important qu'il vienne de l'équipe ou de la famille, et contribue au bien être de l'enfant. La communication et le lien entre l'équipe et la famille, permettent d'instaurer un climat de confiance, qui permet à l'enfant de s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs.

Nous nous appuierons sur des découvertes culturelles et locales. Nous entrerons également dans le processus agenda 21, en faisant attention à trier, recycler nos déchets et à lutter contre le gaspillage en limitant notre consommation. *Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas !*



2. La nature des activités proposés et les moyens mis en place

Le sport aura une place importante. il contribue au bien-être des enfants.

Afin de découvrir d'autres pratiques, un intervenant viendra animer une journée foot freestyle. Un grand jeu sera également mis en place pour les petits comme pour les grands. Il sera toujours prévu en début de séance un échauffement, afin d'éviter les blessures.

Pour impulser une plus grande autonomie, les enfants seront investis dans leur quotidien, ils auront des rôles chaque jour (responsable rangement, répartition des tapis au temps calme, par exemple).

Lors d'activités ils établiront leurs règles de vie à l'accueil, construiront leur temps calme.

Ils participeront également à la mise du couvert, au débarrassage et au nettoyage des tables après le repas. Tous ces petits gestes feront de nos enfants les adultes autonomes de demain.

Les enfants auront le choix chaque jour entre plusieurs activités, les + 6 ans auront même deux après-midi où ils devront être force de proposition. Faire ce qu'on a envie c'est aussi ça les vacances. A nous professionnels de nous adapter !

Afin de renforcer les échanges avec les familles, des outils vont être mis en place, dans l'esprit du cahier à l'accueil qui permet à l'animatrice de noter les informations données par les familles le matin : accessible à toute l'équipe il permet une meilleure prise en charge des enfants. Aussi un cahier pour les - 6 ans sera également mis en place pour que les parents puissent savoir si l'enfant a bien dormi, combien de temps, bien mangé, etc. Cela nous permettra d'améliorer et d'adapter la prise en charge des enfants : un enfant qui ne s'endort pas à la sieste sera orienté vers le temps calme et n'ira plus dans le dortoir.

Nous proposerons également des moments ouverts aux parents : un goûter partagé qui permettra aux enfants de montrer à leurs parents les expériences réalisées ; une veillée parents/enfants/animatrices pour un moment convivial où l'on échange de façon moins formelle ; lors des temps d'accueil, chacun pourra s'installer sur un jeu/une activité pour un petit moment privilégié de partage en famille ; enfin, chaque famille sera invitée à échanger directement avec les animatrices.

Familles que nous mettrons à contribution : les enfants entameront des constructions l'accueil qu'ils termineront en famille à la maison ; puis retour au centre pour les présenter aux copains et expliquer ce qui a été réalisé.

A tout ceci s'ajoutera la pesée de nos déchets en fin de repas. On privilégiera des objets de récup' à de la consommation d'objets neufs, et on ira explorer, lors de sorties (à pieds souvent), les alentours à la découverte des richesses de notre patrimoine.

Les temps forts des vacances



3. L'accueil des mineurs atteints de trouble de la santé ou de handicap

Les parents d'enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins, et les mêmes attentes que tous les parents : pouvoir bénéficier d'activités de loisirs pour leurs enfants. Ils ont également le souhait de socialiser leur enfant sur des temps autres que celui de l'école ou en dehors des centres spécialisés.

Leur intégration n'est cependant pas sans poser quelques questions, même si cette démarche de mixité des publics correspond complètement aux directives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes en situation de handicap.

Cet accueil fait partie intégrante de notre projet pédagogique, pour cela nous allons travailler sur son amélioration.

Concrètement :

Prendre le temps nécessaire lors d'une première inscription avec la famille et l'enfant, afin d'échanger sur les particularités de l'enfant et l'adaptation que nous devons effectuer sur les temps d'accueil .

Nous veillerons à la transmission d'informations régulières auprès des équipes pédagogiques sur des temps de réunion.

A prévoir sur l'année 2023, un agenda où formation et transmission de savoir entre pairs seront planifiées.

4. Le rythme de la journée

La journée commence à **7h30 et se termine à 18h30**.

Cependant , nous avons instauré des horaires d'accueils pour faciliter notre organisation pédagogique :

- L'arrivée des enfants le matin s'effectue de **7h30 à 9h45**.
- A **12h** : les parents peuvent venir récupérer ou déposer leurs enfants
- A **13h30** : un autre départ et arrivée est possible .
- L'accueil du soir s'effectue de **16h45 jusqu'à 18h30** .

Ces temps d'accueils sont animés sous forme de pôles d'activités en accès libre ou par l'équipe.

Une animatrice référente a pour mission de prendre le temps nécessaire avec la famille pour une séparation en douceur le matin. Un cahier de liaison est mis en place afin de noter les recommandations transmises par la famille. Lorsque nécessaire, les parents seront orientés vers les animatrices du groupe de leur enfant, afin d'avoir un retour plus précis.

Déroulement d'une journée classique :

- ◆ à partir de **9h45** : rassemblement et rangement, les enfants rejoignent leurs animatrices par groupe. Pour les petits : danse et humeur du jour. Pour les grands : rassemblement animé et présentation de la matinée.
- ◆ à **11h30** : fin des animations du matin pour tous, et temps libre pour les grands. Rituels d'hygiène avant et après le repas (toilettes + lavage des mains).
- ◆ à partir de **11h45 jusqu'à 13h30** maximum : repas du midi avec deux services. Les animatrices mangent à table avec les enfants , un temps de partage et d'échange se crée sous un œil pédagogique. Chacun débarrasse sa table, puis les grands lavent les tables.
- ◆ de **12h30 à 14h30** : temps de repos prolongé si l'enfant en a besoin. Réveil échelonné des enfants.
- ◆ **14h45** : on regroupe les enfants afin de proposer les différentes activités.
- ◆ **16h15** : collation bien méritée en toute convivialité.
- ◆ **16h45-18h30** : temps d'accueil du soir, ateliers animés sous forme de pôles en accès libre et échange avec les parents sur la journée écoulée. Possibilité pour les familles de partager un moment avec leur enfant à l'accueil.

5. Fonctionnement de l'équipe d'animation

Le rôle de l'animatrice : l'animatrice est une professionnelle responsable, elle veille en permanence à garantir la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants. Elle est structurante, donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité. Elle est respectueuse des idées des autres, a elle-même des convictions.

Chaque jour, les animatrices arriveront de manière échelonnée le matin, et partiront de la même manière le soir. Les arrivées et départs de l'équipe se feront en fonction du planning établi et pourront être modifiés selon le nombre d'enfants présents, afin de respecter les taux d'encadrements et un cadre de sécurité.

Les réunions hebdomadaires du mercredi permettront de faire le point sur ce qui est passé, d'adapter et de préparer nos projets à venir.

La gestion des pauses quotidiennement: une pause de 40 minutes sera prise par l'ensemble de l'équipe qui s'organisera ensemble. Ces pauses seront faites par roulement.

L'équipe d'animation



6. L'évaluation

Pourquoi et comment évaluer ?

« C'est reconsidérer les objectifs de départ, les interroger pour choisir de garder ou non la direction ; c'est ne pas perdre de vue le sens même des projets élaborés et des actions menées. C'est une aide à la décision quant à l'anticipation, la poursuite, la reconduction, la transformation de l'action. » Extrait du nouveau dictionnaire critique d'action sociale.

Avons-nous atteint nos objectifs ?

- ① Impulser une plus grande autonomie des enfants
- ② Favoriser des échanges de qualité avec les familles

Telle sera la grande question ! Et pour savoir, nous allons poser différentes questions lors des réunions du mercredi soir :

- Les enfants étaient-ils volontaires pour les tâches quotidiennement? Combien d'enfants différents ont participé ?
- Les enfants se sont-ils investis dans la construction du temps calme ? Combien, comment?
- Quels ont été les rôles attribués? Combien d'enfants ont eu un rôle sur la période? Étaient-ils volontaires ? Si non comment avez-vous fait? Quel effet ça a eu sur les enfants? Sont-ils plus autonomes ? exemples
- Combien de familles ont participé à la co-construction d'activité (lien centre/maison) ? Qu'ont ressenti les enfants?
- Combien de familles ont participé au goûter partagé et à la veillée? Combien d'enfants ont participé à la présentation des expériences? Quels sont les retours des parents?

7. Les locaux et espaces utilisés. leurs caractéristiques

Les locaux que nous utilisons dans le cadre de l'organisation du centre de loisirs sont attenants à l'école et font partie des bâtiments communaux. Ils sont régulièrement vérifiés et entretenus par les services techniques. Une commission de sécurité atteste que les bâtiments sont aux normes.

Nous avons attaché une importance particulière à la pièce d'accueil qui est aménagée avec différents espaces : coin livres, dessins, coin jeux. Le mobilier est adapté au public avec de belles couleurs vives de manière à ce que chacun s'y sente bien.

Les sanitaires sont ceux de l'école et adaptés aux publics accueillis. Une évolution des sanitaires sur l'accueil de loisirs est en cours de réflexion avec la commune de Montendre afin d'en augmenter le nombre et le confort.

L'accueil de loisirs comporte différents espaces:

- ◆ Salle d'accueil toujours très agréable où des coins lecture, jeux et dessins sont en accès libre
- ◆ Salle des aventuriers dédiée aux enfants de + 6ans (jeux, tapis, tableau, table, chaises, canapés)
- ◆ Salle de Flocon dédiée aux enfants de -6ans (jeux d'imitation, bibliothèque, dessin, tables, chaises, canapés)
- ◆ Une salle de sieste de 18 places et un coin aménagé pour le temps calme, pour ceux qui ne dorment pas, dans la salle de flocon
- ◆ Une cuisine où nous préparons les collations du soir et les ateliers culinaires
- ◆ Une grande salle de motricité vient compléter les espaces : elle est climatisée l'été
- ◆ Une grande cour extérieure avec deux préaux que nous utilisons souvent
- ◆ Des jeux extérieurs ont été installés pour le plus grand bonheur des enfants
- ◆ La salle de restauration est située dans la cour de l'école. Espace que nous utilisons pour les repas du midi en liaison froide (repas fourni par un traiteur)

8. Modalités d'inscription

Horaires d'accueil du bureau :

9h00/12h00 et 14h00/17h00 hors vacances scolaires (excepté le mardi matin).

9h00/12h00 pendant les vacances scolaires.

Modalités de réservations :

- 1) Remplir le bulletin d'inscription accompagné du règlement. **Attention pour toute modification, s'adresser au siège de LA Maison Pop'.**
- 2) Régler sa cotisation d'adhésion à l'association pour l'année (individuelle 12€ et familiale 20€).
- 3) Remplir un dossier d'inscription
- 4) Lire et signer le règlement intérieur

Tarifs:

ils sont disponibles sur les accueils, au bureau de LA Maison Pop' ainsi que sur les plaquettes d'inscriptions et notre site Internet.

Pour nous joindre :

☎ : Centre de loisirs : 05.46.70.45.76 06.21.47.65.81

☎ : Accueil LA Maison Pop' : 05.46.70.43.67

Site internet : lamaisonpop.com

Facebook : LaMaisonPopCentreSocioCulturel

9. Plan d'accès des accueils de loisirs



 accueil de loisirs

Les partenaires institutionnels qui nous soutiennent



MERCI AUX COMMUNES PARTENAIRES

Bran	Montendre-Charde-Vallet
Chamouillac	Pommiers-Moulons
Chartuzac	Rouffignac
Corignac	Soumèras
Coux	Sousmoulins
Expiremont	Tugèras-St Maurice
Jussas	Vanzac
Messac	